



**Saint-Basile-
le-Grand**

AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation
Projet de règlement n° U-220-53

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° U-220-53 Modifiant le règlement de zonage n° U-220 afin d'abroger certaines dispositions d'architecture pour un projet intégré résidentiel, d'ajouter des normes relatives aux équipements de recharge électriques pour les classes d'usages des groupes commerce, industrie et public, communautaire et institutionnel, ainsi que d'ajouter les classes d'usages « H-1 : Unifamiliale jumelée » et « H-1 : Unifamiliale contiguë » pour des projets de redéveloppement de terrains de plus de 0,5 hectare dans la zone 404-H :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, le projet du Règlement n° U-220-53 Modifiant le règlement de zonage n° U-220 afin d'abroger certaines dispositions d'architecture pour un projet intégré résidentiel, d'ajouter des normes relatives aux équipements de recharge électriques pour les classes d'usages des groupes commerce, industrie et public, communautaire et institutionnel, ainsi que d'ajouter les classes d'usages « H-1 : Unifamiliale jumelée » et « H-1 : Unifamiliale contiguë » pour des projets de redéveloppement de terrains de plus de 0,5 hectare dans la zone 404-H.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi **15 janvier 2024, à 19 h 00**, à la salle du conseil du Centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du Conseil expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et il concerne la zone 404-H pour l'article 4 et l'ensemble du territoire de la Ville pour les articles 2 et 3.

Ce projet de règlement et le plan de zonage peuvent être consultés aux Services juridiques et du greffe durant les heures normales de bureau.

Saint-Basile-le-Grand, le 5 janvier 2024

Veronika Kiryanova, avocate
Greffière adjointe
Services juridiques et du greffe

PUBLICATION : Le 5 janvier 2024 / Babillard de l'Hôtel de Ville et sur le site Web de la Ville.